

La clef de voûte de la transformation

Chers membres du personnel de la Défense,

Ces derniers mois, nous avons tous travaillé dur pour redonner à la Défense la place qu'elle mérite. Sur le plan mondial, nous nous montrons à nouveau comme un partenaire certes petit mais fiable. Nos alliés ont bien reçu ce message. De plus, les résultats d'études récentes montrent que le citoyen prend à nouveau conscience de l'utilité de la Défense. Mais cela ne suffit pas à améliorer de façon structurelle la situation critique de notre département.

Depuis 1989, quand le Lieutenant général Charlier entama les réformes de la Défense avec son premier plan, notre département se trouve en perpétuel chantier. Les restructurations se succédaient à un rythme élevé, tout en ne prévoyant pas les moyens budgétaires nécessaires à la finalisation de chacune de ces réformes entamées. Cela a contribué à un certain démantèlement continu de la Défense. Ces dernières années, nous avons constaté que le taux d'occupation de certaines unités était si bas, qu'elles pouvaient à peine encore contribuer au fonctionnement journalier de la Défense. Au cours de visites, nous avons aussi pu noter que des unités étaient confrontées à des problèmes d'équipement ou se trouvaient dans des bâtiments ne correspondant plus aux normes d'aujourd'hui.

Avec le plan De Crem, nous souhaitons effectivement parachever ces réformes antérieures inachevées. Sur base de la Note d'Orientation politique de 2008, nous avons établi un plan équilibré. Il tient compte des moyens disponibles aujourd'hui au sein de la Défense ; en outre, nous n'allons pas prendre d'engagements sans prévoir également les moyens budgétaires nécessaires.

Nous voulons écarter toute considération corporatiste ou régionaliste, nous avons donc établi un plan caractérisé par les lignes directrices suivantes :

- une réduction limitée du niveau d'ambition, répartie équitablement entre toutes les Composantes ;
- le regroupement du personnel et du matériel présents en unités à parts entières pouvant s'entraîner et être déployées avec de l'équipement organique ;
- éviter aux unités de déménager inutilement et limiter ainsi le nombre de mutations à un minimum ;
- se défaire d'infrastructures obsolètes et superflues et maintenir le « patrimoine d'infrastructures » le plus adéquat.

Prrière de donner à ce document la plus large diffusion possible.

En achevant la transformation de la Défense nous pourrions préserver le niveau d'ambition en termes qualitatifs de sorte que nous pourrions continuer à engager, en régime, quelque 1.200 militaires en opérations. Le redimensionnement de la Défense et une certaine diminution en termes de matériel, rendent nécessaire de revoir, quoique dans une moindre mesure, le niveau d'ambition quantitatif à la baisse. Certaines missions ne pourront plus être exécutées de façon simultanée avec le même volume en moyens.

Dans la seconde moitié de cette législature, nous poursuivrons une certaine réduction des effectifs. Nous nous portons garants que cela se fera sans licenciement forcé. La suspension volontaire de prestations contribuera aussi à l'avenir à cette réduction. La diminution des effectifs est nécessaire afin de rétablir en termes budgétaires un équilibre entre les moyens de fonctionnement, les investissements et les frais en personnel. Avant la fin 2012, la Défense comptera environ 34.000 personnes. Nous ne perdons pas non plus de vue que demain aussi la Défense aura besoin d'hommes et de femmes jeunes et motivés. C'est pourquoi nous compléterons nos rangs avec 1.300 nouveaux collègues l'an prochain. Dans les prochaines années, ce chiffre augmentera de 50 % afin de garder les effectifs à niveau, après la diminution initiale.

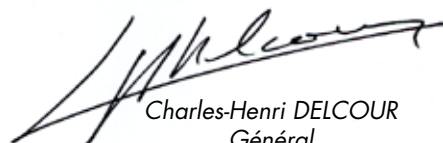
Cette diminution en personnel offre à nouveau, à terme, la marge budgétaire pour investir dans du matériel moderne, indispensable à l'exécution de nos missions principales : la conduite des opérations, n'importe où dans le monde. Ces investissements sont nécessaires pour achever la transformation de la Défense, et plus particulièrement celle de la composante terre.

Nous réaliserons déjà la plus grande partie des réformes avant l'été 2011. Demain, vous serez informés par vos Chefs de Corps des grandes lignes de la transformation et des conséquences pour votre unité. À partir de demain midi, plus d'informations seront à votre disposition sur l'intranet et le site web www.mil.be. Vu que l'implémentation de ce plan est encore en plein développement, vous ne trouverez pas encore de réponses à vos questions personnelles spécifiques. Nous nous engageons toutefois à vous fournir des informations complémentaires via les canaux appropriés le plus vite possible.

Nous sommes conscients que la transformation exigera de vous des efforts importants. Nous vous demandons néanmoins à nouveau votre collaboration. Nous comptons sur votre professionnalisme, votre loyauté et votre disponibilité pour surmonter ce nouvel obstacle et achever avec succès la transformation de la Défense.



P. DE CREM
Ministre de la Défense



Charles-Henri DELCOUR
Général
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense